

La Bell Nouvelle

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SENNETERRE

MOT DU MAIRE

C'est avec plaisir que nous vous présentons la plus récente édition du bulletin municipal. Dans le contexte des coupures gouvernementales en lien avec le développement régional, nous joignons un éditorial paru dans l'édition de janvier du Couvert boréal, une revue rédigée par l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue. Votre conseil municipal est en mode vigilance pour s'assurer que les services publics offerts à Senneterre ne soient pas touchés par l'ensemble de ces coupures.

Le mois de mars est le mois des saines habitudes de vie. Nous vous invitons à participer aux différentes activités offertes par la Ville dans le cadre du Défi Santé 5/30 Équilibre. Également, venez patiner au Défi des clochers le 8 mars prochain.

Finalement, du 16 au 20 février, c'est la semaine de la persévérance scolaire. Portez le vert et encouragez notre jeunesse dans leur cheminement scolaire.

Bonne lecture!

Jean-Maurice Matte
Maire

DU 16 AU 20 FÉVRIER 2015

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La **PERSÉVÉRANCE**
Scolaire

c'est
L'AFFAIRE de **TOUS**



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

La Corporation de développement économique de Senneterre a mis en place un Programme incitatif à la construction résidentielle à Senneterre. Ce nouveau programme permet à tout propriétaire réclamant un permis de construction ou qui fait l'achat d'une maison neuve auprès d'un promoteur immobilier de pouvoir bénéficier d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ en bons d'achat du Regroupement commercial de Senneterre.



Par ce programme, la Corporation souhaite attirer de nouveaux résidents, pallier à la crise du logement et favoriser la venue d'une nouvelle main-d'oeuvre pour nos entreprises. De plus, les bons d'achat sont échangeables dans les commerces membres du Regroupement commercial de Senneterre, ce qui aura pour effet de stimuler l'achat local.

FESTIVAL FORESTIER IGA BILODEAU DE SENNETERRE 19 AU 21 JUIN 2015

Surveiller notre page Facebook pour tout savoir sur notre programmation et nos billets.

LOTO QUÉBEC présente

21^E ÉDITION

FESTIVAL FORESTIER

SENNETERRE
19 AU 21 JUIN 2015

IGA Bilodeau

**PLUS DE
43 000\$
EN PRIX**

Billet au coût de 20\$

Santa Fe Sport AWD 2015
du Garage Poirier Hyundai
de Val-d'Or

Roulotte Prowler 2015
du Centre du Camping Amos

30 000\$
En certificat-cadeau
A.B. Sports

ab sports

30 000\$
En certificat-cadeau
Branchaud

25 000\$
En argent

Info ou achat de billets | www.festivalforestier.ca | 819.737.2694

16^e soirée des Millenniums et les gagnants sont...

présentés par



Quatre entreprises et deux organismes ont été récompensés lors de la 16^e édition de la soirée du gala entrepreneurial de Senneterre, les Millennials présentés par Desjardins, organisée par la Jeune Corporation et la Corporation de développement économique de Senneterre.

Cette soirée, qui avait lieu le samedi 10 janvier 2015, a attiré près de 300 personnes d'affaires et personnalités au Centre Aqua-Spec de Senneterre.



Maison de la famille de Senneterre s'est vue décerner le Millenium «Développement social et communautaire». Dans la dernière année, l'organisme a su renouveler son offre de service afin de répondre aux besoins de la clientèle sans cesse grandissante. Elle remplit sa mission avec brio : offrir des services dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles.



Maison-Nex s'est méritée le Millenium «Investissement, innovation ou développement». Spécialisée dans la vente et la construction de projets «cle en main», l'entreprise propose des produits offrant satisfaction et paix d'esprit à ses clients. Elle a su tirer parti des deux sites enchanteurs dans notre ville.



Papeterie Commerciale enr. qui a remporté le Millenium «Nouvelle entreprise, administration et relève», vote du public. À l'écoute des besoins de la clientèle depuis plus de 10 ans, Julie Boucher était toute signée pour prendre la relève de l'entreprise. Offrant même service personnalisé, elle n'hésite pas à rechercher les produits demandés s'ils ne sont pas disponibles en magasin.



Le Millenium «développement des compétences de la main-d'œuvre et qualité de vie au travail» a été attribué à Atelier d'usinage Branconnier. Cette entreprise familiale tient à offrir à ses employés un milieu de travail stimulant, tout en offrant des produits de qualité, c'est pourquoi elle mise sur la formation continue et le bien-être de son équipe.



Le Millenium «Persévérance scolaire» est allé au restaurant Le Matéo. Accueillant deux étudiants autochtones dans son équipe, l'entreprise offre à tous les étudiants un milieu de travail stimulant et enrichissant, qui leur permet tout de même de poursuivre leurs études.



Finalement, la «Mention du jury» a été remise à la S.A.D.C. (BSQ) inc. Présente à Senneterre depuis 30 ans, l'organisme accompagne les entrepreneurs dans le développement et la concrétisation de leurs idées. Facilitant les affaires pour la jeunesse et la relève entrepreneuriale, son efficacité est démontrée par l'émergence de plusieurs nouvelles entreprises.



PROGRAMME DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

Le conseil municipal de la Ville de Senneterre a reconduit le programme d'aide à la revitalisation du centre-ville. Par ce programme, les propriétaires de bâtiments commerciaux admissibles peuvent rénover leur bâtiment et obtenir une aide financière considérable. Également, il existe un programme de revitalisation des enseignes dans les secteurs commerciaux.

Le programme en bref :

- Première étape : production d'une esquisse du bâtiment;
- Deuxième étape : estimation du coût du projet et dépôt de la demande d'aide financière à la Ville de Senneterre. La subvention peut atteindre 24 000 \$ pour un bâtiment ayant une façade et 34 000 \$ pour les bâtiments situés à une intersection;
- Troisième étape : la réalisation des travaux selon l'esquisse;
- Quatrième étape : dépôt du rapport final et réception de la subvention.

Dernièrement, grâce à ces programmes de revitalisation, le Centre Câlin et le Restaurant Le Matéo ont pu bénéficier d'une aide financière pour la fabrication de leurs enseignes.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Voici différentes informations présentant une comparaison entre les années 2014 et 2013 au niveau des permis de construction émis par la Ville de Senneterre. Nous constatons que la vitalité est toujours très présente au niveau des rénovations. Nous vous invitons à consulter dès maintenant le personnel de la municipalité pour connaître la réglementation applicable à vos projets de construction ou de rénovation.

Catégorie de permis	Nombre de permis émis		Valeur	
	2014	2013	2014	2013
Résidentiel	211	178	2 703 013 \$	2 527 214 \$
Industriel	3	3	237 000 \$	78 500 \$
Institutionnel et gouvernemental	11	10	2 071 479 \$	773 857 \$
Commercial	18	21	576 659 \$	620 579 \$
Agricole	1	0	5 000 \$	0 \$
Total	244	212	5 593 151 \$	4 000 150 \$

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La Semaine québécoise de la persévérance scolaire aura lieu du 16 au 20 février 2015. Au cours de cette semaine, la Ville de Senneterre affichera un drapeau aux couleurs de la persévérance scolaire dans la salle du conseil à l'hôtel de ville. Nous invitons toute la population à porter le ruban vert et encourager notre jeunesse dans leur cheminement scolaire. Pour plus d'information sur ce sujet : www.actionreussite.com.

BUDGET

C'est un budget équilibré de 6 275 889 \$ que la Ville de Senneterre a adopté en séance extraordinaire le 1^{er} décembre dernier. Le budget total de la Ville a augmenté de 3,7 % par rapport à celui présenté pour l'année 2014.

La signature récente du Pacte fiscal, qui demande aux municipalités de contribuer à la hauteur de 300 millions \$ pour 2015, jumelée aux coupures déjà effectives au niveau du remboursement de la TVQ pour 2014, ont compliqué grandement la réalisation du budget.

Au niveau de la taxation, trois taxes de services subissent une hausse pour 2015. L'enlèvement de la neige, l'assainissement des eaux ainsi que les taux pour l'aqueduc et les égouts sont augmentés. Pour une maison moyenne évaluée à 90 000 \$, les hausses des taxes de services correspondent à une augmentation de 1,9 % du compte de taxe, soit environ 42 \$.

Notons également qu'une somme de 1 014 990 \$ est consacrée au remboursement de la dette en 2015, soit l'équivalent de 16,17 % du budget total. Au 31 décembre 2014, la dette à long terme de la Ville s'élèvera à 7 025 597 \$, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2013. Cette légère hausse est due à la différence entre le montant du remboursement de la dette en 2014 et les investissements faits par la municipalité pour la réfection de la 10^e Avenue.

Budget en bref

	2014	2015
Administration générale	1 173 173 \$	1 233 289 \$
Protection publique	505 735 \$	534 074 \$
Transport routier : voirie, enlèvement de la neige, éclairage de rue et transport adapté	1 612 197 \$	1 682 580 \$
Hygiène du milieu : aqueduc, égout, épuration des eaux usées, enlèvement des ordures et récupération	1 426 853 \$	1 379 597 \$
Urbanisme—Industriel—Tourisme—Logement	288 123 \$	332 908 \$
Loisirs et culture : Centre Aqua-Spec, Centre sportif André-Dubé, parc et terrain de jeux, exposition et foire et subvention aux organismes	1 043 673 \$	1 113 440 \$
TOTAL	6 049 754 \$	6 275 889 \$

DONS

Lors de la séance du conseil municipal du 19 janvier 2015, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à gauche), est fier de remettre un chèque de 2 500 \$ à M. Jean-Paul Dubé, président de la Société d'histoire de Senneterre (à droite), pour leurs activités.



Éditorial de janvier 2015 du Couvert boréal, revue de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue

COUPE À BLANC DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Depuis quelques semaines, un mot est devenu fort populaire au Québec : austérité. Dans le domaine du développement local et régional, ce mot a été concrétisé par le gouvernement du Québec, lors de la signature du Pacte fiscal qui entraîne l'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ), une coupure de 55 % aux centres locaux de développement (CLD) et une saignée de 300 millions de dollars du financement au monde municipal.

En période d'austérité, le gouvernement, dans un objectif d'équilibre budgétaire, passe en mode de réduction de crédits et revenus disponibles en utilisant différentes méthodes de restrictions budgétaires qui, bien souvent, ne mènent qu'à une chose : l'appauvrissement collectif. En enlevant des pouvoirs aux instances régionales, on pratique l'art de la division et de la centralisation. L'austérité se vend en martelant ses propres messages, sans nuance. Le gouvernement est passé maître en la matière. Lorsqu'il affirme que les coûts d'administration des CRÉ sont de 37 % quand, dans les faits, ils sont de 9 %, il martèle. Lorsqu'il affirme que les CLD coûtent 72 millions de dollars en administration pour 25 M \$ de prêts, il martèle. Il omet de dire que l'action des CRÉ et des CLD va bien au-delà de l'aide financière. La concertation, l'accompagnement, le mentorat, les principes d'innovation, la présence territoriale, le soutien individuel et collectif sont difficilement monnayables, mais combien utiles pour un milieu ou une région!

L'austérité imposée fait mal à l'Abitibi-Témiscamingue. Ces mesures sévères, qui ne sont souhaitées par personne, dépouillent notre région de ce qu'elle a de plus cher, des êtres humains fiers, dévoués et profondément attachés à leur milieu. Ce sont des gens qui, dans leurs réseaux respectifs, ont contribué à l'équilibre social et économique de notre milieu de vie. Des gens qui, aujourd'hui, se voient dans l'obligation de mettre leur curriculum vitae à jour et de chercher un autre emploi. « C'est comme fermer une mine de 200 *jobs* » me disait un fonctionnaire récemment. Deux cents (200) familles. Malheureusement, dans les hautes sphères de l'État, on l'ignore. Sinon, on aurait modulé l'austérité pour nous permettre de maintenir une instance de concertation. On aurait établi un dialogue avec la région avant d'imposer de nouvelles structures en santé et en éducation. Tout ça, dans le respect de nos façons de faire et du modèle qu'on a mis tant d'années à construire. Le recul risque d'être considérable, car, au lieu de continuer de développer sur les bases que nous nous sommes données, nous devons rebâtir sur des bases qui nous sont imposées. Ce sera le retour à l'État centralisé. Et il est tout à fait illusoire de penser que ces compressions majeures ne nuiront pas aux services à la population ou à sa qualité de vie.

L'Abitibi-Témiscamingue s'est colonisée et développée grâce à ses ressources naturelles, principalement minières, forestières et agricoles. La terre nous a bien servi au fil de nos cent ans d'histoire. La concertation nous a amenés plus loin en tant que région. Elle nous a permis de mettre en valeur ces territoires, de façonner notre système d'éducation, de bâtir un réseau touristique, été comme hiver, de soutenir notre jeunesse dans ses ambitions, de partager avec fierté nos réalisations. Nous avons pu faire tout ça parce que nous nous parlons, parce que nous avons appris à partager la richesse et parce que nous avons été chercher, à coups de mémoires, de forums et grandes tables régionales, la reconnaissance gouvernementale à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue.

La Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, confirmait la volonté gouvernementale de maintenir la concertation entre élus, les acteurs socio-économiques et la population, de même que la complémentarité entre les territoires et l'action gouvernementale modulée. Toutefois, bien des décisions concernant les organisations semblent entrer directement en contradiction avec les principes mêmes de cette loi, ce qui aura pour effet de nuire à la cohérence et à l'efficacité des planifications et des interventions pour l'ensemble des territoires.

La notion de région est centrale en Abitibi-Témiscamingue. Bien au-delà d'un nom qui lui a été donné en 1967, elle regroupe une masse critique de gens qui unissent leurs efforts, à partir d'une démarche concertée, pour développer leur milieu de vie en fonction d'intérêts communs de développement. Ici, survivre signifie se regrouper, unir nos forces pour obtenir des gains. De la façon dont sont parties les choses, l'appareil gouvernemental sera si éloigné de nous qu'il risque de ne pas voir nos besoins, de ne pas comprendre nos rêves, de ne pas partager nos ambitions. Et là, s'installera la morosité provoquée par l'austérité.

Jean-Maurice Matte

Citoyen de la belle Abitibi-Témiscamingue

Maire de Senneterre

Préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or

Président de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

**TOUCHE PAS
À MA RÉGION
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE

La Ville de Senneterre, conformément à sa politique de reconnaissance des bénévoles de certains organismes, a procédé en décembre 2014 aux remises suivantes :

M. Éric Allaire

Administrateur de la Corporation de développement économique ayant quitté après plus de cinq ans de bénévolat.



Mme Laurentienne Blais

Bénévole à la Bibliothèque intermunicipale ayant complété dix années de bénévolat.



Les personnes suivantes n'ont pu participer au cocktail offert par la Ville de Senneterre, mais elles recevront leur reconnaissance au cours de la prochaine année :

Mme Mariette Auger, administratrice à l'Office municipal d'habitation de Senneterre, ayant quitté après plus de cinq ans de bénévolat;

M. Jean-Marie Benoit, membre du Comité consultatif d'urbanisme, ayant complété dix années de bénévolat;

M. Yves Deschaînes, pompier volontaire qui quitte le Service des incendies après dix années de bénévolat;

M. Serge Jolin, pompier volontaire qui quitte le Service des incendies après dix années de bénévolat;

M. Jean Lizotte, pompier volontaire qui quitte le Service des incendies après dix années de bénévolat.

Lors des remises de décembre 2013, les personnes suivantes n'ont pu participer au cocktail offert par la Ville de Senneterre :



M. Yves Doyle reçoit la médaille des pompiers pour services distingués au nom du Gouverneur général du Canada en reconnaissance de 30 années de conduite exemplaire au service de la sécurité publique du Canada.

Mme Paulette Dufour, administratrice à l'Office municipal d'habitation de Senneterre, ayant complété dix années de bénévolat.



DÉFI SANTÉ 5/30 ÉQUILIBRE

Le Ville de Senneterre convie ses citoyens à relever le Défi Santé 5/30 Équilibre, la plus vaste campagne québécoise de promotion des saines habitudes de vie. Le Défi Santé, qui a lieu pour une 10^e année, débutera le 1^{er} mars. Il est possible de s'y inscrire dès maintenant et jusqu'au 1^{er} mars, seul, en famille ou en équipe, à DefiSante.ca.

Le Défi Santé, c'est quoi?

Le Défi Santé invite chaque année les Québécois à manger mieux, à bouger plus et à prendre soin d'eux, trois habitudes de vie gagnantes qui favorisent une bonne santé physique et mentale.

Concrètement, en s'inscrivant, les participants visent l'atteinte de trois objectifs durant six semaines :

L'objectif 5 : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour;

L'objectif 30 : bouger au moins 30 minutes par jour;

L'objectif Équilibre : faire le point sur ses forces pour un meilleur équilibre de vie.

Activités offertes gratuitement aux participants du Défi Santé :

- Patinage libre gratuit le jeudi 5 mars de 13 h à 14 h au Centre sportif André-Dubé;
- Défi des clochers (patinage libre) le dimanche 8 mars de 13 h 30 à 15 h 30 au Centre sportif André-Dubé;
- Essai d'un cours de spinning gratuit le mercredi 11 mars de 19 h à 20 h au Centre Aqua-Spec, places limitées, réservation obligatoire au 819 737-2296;
- Escalade gratuite le vendredi 20 mars de 19 h à 20 h 30 à l'École secondaire La Concorde;
- Bain libre familial gratuit le samedi 21 mars de 13 h 30 à 15 h 30;
- Aquaforme avancé gratuit le mardi 31 mars de 19 h à 20 h, places limitées, réservation obligatoire au 819 737-2296;
- Tournoi de ballon chasseur WIXX gratuit le dimanche 29 mars de 13 h à 14 h 30 à l'École secondaire La Concorde;
- Entraînement gratuit tous les mardis du 1^{er} mars au 7 avril de 9 h à 19 h chez ÉnerGym;
- Patinage libre gratuit le dimanche 5 avril de 16 h à 17 h 30.





FÊTE DU MONT-BELL

La Fête du Mont-Bell aura lieu le dimanche 1^{er} mars de 11 heures à 16 heures au Mont-Bell, plus précisément sur le site du Club de ski de fond et du curling. Plusieurs activités seront offertes telles que de la tire d'érable sur neige, service de cantine, tours de traîneau à chiens, session de cardio-latino avec le Studio Vision Danse, de la raquette, du ski de fond, des jeux gonflables, etc. Le Club de tir ouvrira aussi ses portes pour l'occasion. À noter que les activités pourraient être modifiées sans préavis. Bienvenue à tous!

COUPE DODGE

La Coupe Dodge se déroulera du 16 au 19 avril au Centre sportif André-Dubé. La Ville de Senneterre sera l'hôte des meilleurs joueurs atomes BB de la province. Nous vous attendons en grand nombre afin d'encourager tous les jeunes hockeyeurs.

JUDO

Lors de leur première compétition de judo, tenue le 13 décembre à Val-d'Or, de jeunes athlètes de Senneterre ont offert de belles performances. Ils ont été la deuxième équipe à récolter le plus grand nombre de médailles sur huit autres clubs. Pas moins de huit jeunes ont récolté au moins une médaille. Bravo aux participants, aux entraîneurs et aux parents!



MATCH DU FILON

Pour la toute première fois de son histoire, la Ville de Senneterre accueillera un match de niveau bantam AA. Le Filon de Malartic-Abitibi-Est recevra les Prédateurs du Lac St-Louis au Centre sportif André-Dubé, le samedi 14 mars 2015 dès 16 heures. Venez encourager nos quatre représentants du hockey mineur de Barraute et de Senneterre. L'entrée est gratuite pour tous.

PORTE AUTOMATIQUE AU CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ

La Ville a procédé à l'installation d'un système de porte automatique au Centre sportif André-Dubé afin d'améliorer l'accessibilité universelle aux bâtiments municipaux.

POSTES PERMANENTS



Le conseil municipal a confirmé en décembre 2014, la permanence de Mme Marianne Bossé à titre de technicienne-archiviste. En février 2015, M. Félix Leblond a également obtenu sa permanence au poste de coordonnateur des loisirs. Nous tenons à les remercier pour leur excellent travail.



TERRAIN RÉSIDENTIEL À VENDRE

Si vous possédez un terrain résidentiel vacant que vous souhaitez vendre, nous l'afficherons sur le site web de la Ville. Pour ce faire, veuillez communiquer avec Mme Carol-Anne Langlois au 819 737-2296, poste 214.

CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER ET D'ENTRETIEN DE LA GLACE DE L'ARÉNA

La Ville de Senneterre souhaite avoir une banque de candidats intéressés à soumissionner pour le contrat d'entretien ménager et d'entretien de la glace du Centre sportif André-Dubé (aréna municipal). Dès le mois de mai 2015, la Ville doit procéder à un appel d'offres sur invitation. Si ce contrat vous intéresse, nous vous invitons à vous manifester à M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs, au 819 737-2296, poste 521. Ce contrat débutera à l'automne 2015.



MUR D'ESCALADE

l'École secondaire La Concorde

Coût : 3 \$ enfant
5 \$ adulte

Ouvert : 19 h à 20 h 30

6 et 27 février 2015
13 et 20 mars 2015
10 et 24 avril 2015

Événements

14 février :	Fiesta des musiciens, Club de l'âge d'or
15 février :	Inscription Corps de cadets, École Chanoine-Delisle
16 février :	Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
20-21-22 février :	Carnaval de Belcourt, Salle communautaire
21 février :	Soirée dansante, Club de l'âge d'or
21 février :	Pasta Bar, Club de golf A.R.C.N.
22 février :	Inscription Corps de cadets, École Chanoine-Delisle
28 février :	Soirée dansante Western, Club de l'âge d'or
28 février :	Tournoi de hockey et journée familiale, Salle communautaire Belcourt
1 ^{er} mars :	Fête du Mont-Bell de Senneterre, Club de curling
2 mars :	Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
3 mars :	Défi Santé <u>Entraînement (gratuit)</u> , ÉnerGym
4 mars :	Atelier de jardinage, Salle communautaire Belcourt
5 mars :	Défi Santé <u>Patinage libre (gratuit)</u> , Centre sportif André-Dubé
8 mars :	Défi Santé <u>Défi des clochers (patinage)</u> , Centre sportif André-Dubé
10 mars :	Défi Santé <u>Entraînement (gratuit)</u> , ÉnerGym
11 mars :	Défi Santé <u>Cours de spinning (gratuit)</u> , Centre Aqua-Spec
14 mars :	Match du Filon de Malartic-Abitibi-Est, Centre sportif André-Dubé
15 mars :	Brunch aux profits de l'Îlot d'Or, Chevaliers de Colomb
16 mars :	Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
17 mars :	Défi Santé <u>Entraînement (gratuit)</u> , ÉnerGym
20 mars :	Défi Santé <u>Mur d'escalade (gratuit)</u> , École secondaire La Concorde
21 mars :	Défi Santé <u>Bain libre familial (gratuit)</u> , Centre Aqua-Spec
21 mars :	Souper bénéfice, Club de golf A.R.C.N.
22 mars :	Brunch « Cabane à sucre », Manoir Universeau
23 au 27 mars :	Dîner « Cabane à sucre », Manoir Universeau
24 mars :	Défi Santé <u>Entraînement (gratuit)</u> , ÉnerGym
28 mars :	Spectacle annuel des Patins magiques, Centre sportif André-Dubé
28 mars :	Fiest-A-Tibi, École secondaire La Concorde
29 mars :	Défi Santé <u>Tournoi de ballon chasseur WIXX</u> , École sec. La Concorde
31 mars :	Défi Santé <u>Aquaforme avancé (gratuit)</u> , Centre Aqua-Spec
31 mars :	Défi Santé <u>Entraînement (gratuit)</u> , ÉnerGym
5 avril :	Défi Santé <u>Patinage libre (gratuit)</u> , Centre sportif André-Dubé
7 avril :	Défi Santé <u>Entraînement (gratuit)</u> , ÉnerGym
7 avril :	Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
11 avril :	Spectacle annuel du Club Scènes d'eau, Centre Aqua-Spec
16 au 19 avril :	Coupe Dodge 2015, Centre sportif André-Dubé
18 avril :	Vins et fromages, École secondaire La Concorde
20 avril :	Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
24 avril :	Spectacle annuel de Vision Studio Danse, Centre Aqua-Spec
26 avril :	Concert bénéfice, Église St-Paul
30 avril :	Souper spaghetti, École secondaire La Concorde

* Pour plus d'informations sur les activités du Défi Santé 5/30 Équilibre, vous pouvez vous référer à la page 7 de ce journal ou sur le site web de la Ville de Senneterre dans la section « Calendrier ».



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
551, 10^e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2296
Téléc. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca



**CORPORATION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
SENNETERRE**

cde@ville.senneterre.qc.ca